



FAQ technique — Programme de mentorat

Réponses aux questions récurrentes sur l'accès à la plateforme, la visio, le stockage des données et la souveraineté. Document de référence pour le DPO et les DSI des branches.

1. Accès à la plateforme

Comment un mentor ou un mentoré se connecte-t-il le jour J ?

L'accès se fait en deux étapes.

- Étape 1 — inscription : un formulaire est diffusé via la communication Ucanss. Le salarié s'inscrit avec son email professionnel.
- Étape 2 — connexion : une fois inscrit, il reçoit par email le lien vers son espace sécurisé. Il se connecte avec ses identifiants à chaque session.

Le lien peut être ajouté aux favoris du navigateur ou installé en raccourci (icône) sur le bureau ou le téléphone, comme une application classique.

Teams est bloqué sur certaines branches. Est-ce un problème ?

Non. La plateforme de mentorat est un outil Constel Mentoring indépendant, accessible via un simple lien web. Elle ne passe pas par Teams, Zoom ou Meet.

Chaque branche peut l'utiliser sans modifier sa politique réseau existante.

2. Visioconférence

Quel outil de visio est utilisé pendant les sessions ?

Whereby, une solution européenne intégrée à la plateforme.

- Éditeur européen, infrastructure alignée avec les exigences de souveraineté numérique.
- Pas d'installation, pas de compte à créer. La visio s'ouvre directement dans le navigateur depuis la session planifiée.
- Accessible uniquement depuis une session planifiée dans la plateforme. Pas de lien public, pas d'accès sans authentification.

3. Hébergement et stockage des données

Où sont stockées les données et les liens d'accès ?

Toutes les données sont hébergées sur des serveurs Scaleway, opérateur français filiale du groupe Dassault.



- Datacenters en France, infrastructure souveraine.
- Aucun transfert hors UE.
- Espace sécurisé par authentification, données cloisonnées par programme.

4. RGPD et sécurité informatique

Comment répondre aux questions du DPO et des DSI de branches ?

Constel Mentoring dispose d'une documentation complète couvrant le RGPD et la sécurité informatique. Elle est transmise au DPO Ucanss, puis relayée aux DSI des branches.

Cette documentation couvre les points standards attendus lors d'un audit IT :

- Cartographie des traitements et base légale.
- Politique de conservation, anonymisation, droit à l'effacement.
- Mesures de sécurité techniques et organisationnelles.
- Sous-traitants et transferts de données.

Référence : tous les clients Constel Mentoring sous exigences fortes d'audit IT, dont les organismes bancaires, ont validé cette documentation sans réserve.

5. Volume et retour d'expérience

Quelle est la base installée de Constel Mentoring ?

Plus de 50 000 mentors et mentorés actifs sur l'ensemble des programmes.

- Parcours d'inscription validé sur des organisations variées, du secteur public au bancaire.
- Taux d'engagement élevé grâce à un parcours utilisateur simple.
- Aucun incident de sécurité remonté sur l'historique.